

VILLE DE BOURG-SAINT-ANDÉOL



N° 03 - NOV.
2 0 2 1
BOURG St ANDEOL



3	Édito
4 5	L'éducation, une priorité
6 8	Le plan écoles
9	L'éducation au goût
10	L'éducation à l'environnement
11	Service public Des agents aux côtés des enseignants
12 13	L'éducation artistique et culturelle
14 15	L'éducation par le sport
16 17	Citoyenneté La démocratie participative pour les enfants
18 19	La parole à la CC DRAGA Libre expression
20	Portrait : Magali Petit



**Ville de Bourg-Saint-Andéol
N° 03 | Novembre 2021**

Direction de la publication :

Françoise Gonnet Tabardel

Rédaction : Cabinet du Maire

Photos : Services municipaux
CC DRAGA

Mise en page et impression :

Imprimerie Fombon – Imprimé sur
papier recyclé.

Tirage : 4700 exemplaires

Distribution : Archer07

Contact :

Cabinet du Maire / 04 75 54 77 43

communication@bsa-ville.fr

**Toute l'actualité de la Ville
de Bourg-Saint-Andéol sur :**

www.bsa-ville.fr

[villedeboursaintandeol](https://www.facebook.com/villedeboursaintandeol)

ÉDITO



Pas à pas vers l'âge adulte

Dans les époques de profonds changements comme celle que nous vivons, grandir n'est pas toujours une chose aisée. Dans ces moments, il est important que la société donne davantage de cohérence à l'école et aux familles. C'est pourquoi il est nécessaire que la collectivité soit un soutien pour les familles et le système éducatif dans sa globalité. Ainsi, les jeunes pourront

mieux discerner les repères qui les aideront à grandir et à agir.

« **Il faut tout un village pour élever un enfant** », dit un proverbe africain.

J'aspire à cela pour tous les jeunes Bourguésans et Bourguésannes. Contribuer à les faire grandir, les instruire, leur transmettre le goût d'apprendre et leur offrir les meilleures conditions pour découvrir la vie sous toutes ses facettes, fait partie intégrante de ma fonction d'élue.

Ma volonté, celle de mon équipe municipale, couplées à la détermination des services de la commune, est de placer la famille et donc l'enfant au cœur de notre politique. Notre priorité est de les aider à s'épanouir dans les meilleures conditions possibles.

L'école est avant tout un lieu de vie et d'apprentissage. Chacun doit y trouver sa place : élèves, parents, enseignants, personnel communal. Nous souhaitons que cet équilibre soit respecté, que notre travail collégial optimise les actions individuelles. Les structures scolaires et périscolaires municipales, les espaces dédiés à l'enfance et à la jeunesse de la Communauté de communes DRAGA, ont pour objectifs communs l'enrichissement, l'équilibre et le bien-être de nos enfants, tout au long de leur évolution.

« Grandir à Bourg-Saint-Andéol » : la thématique de cette troisième revue municipale est l'occasion d'inaugurer une tribune pour la Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche.

Commune et Communauté de communes : un binôme récent où chacun doit encore trouver sa place. Tout comme les familles, en pleine mutation structurelle, les territoires évoluent et se recomposent.

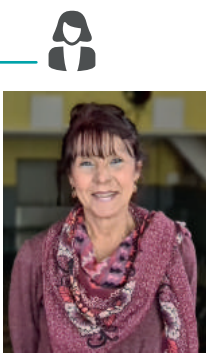
S'instruire, apprendre à **vivre ensemble**, à **respecter** l'autre, se retrouver autour d'une culture commune et vivante où chacun s'enrichit de l'apport des autres sans se dissoudre, sont plus que jamais des aspirations vitales.

Mon équipe et moi-même partageons cette ambition.

Françoise Gonnet Tabardel,

Maire de Bourg-Saint-Andéol

Hommage ...

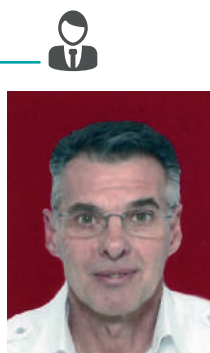


Hommage à Christine...

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel communal, nous rendons hommage à Christine Favier, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté, disparue le 1^{er} septembre dernier.

Nous saluons l'élue qu'elle incarnait mais d'abord et surtout la femme exceptionnellement généreuse et dynamique qu'elle était, celle qui a été notre collègue, notre amie et nous lui porterons toujours reconnaissance, affection et admiration.

... Bienvenue



... Bienvenue à Pascal

Pascal Vanwynendaele habite « le Bourg » depuis 36 ans. Sa carrière professionnelle est riche : il a opéré de multiples interventions pour la Marine Nationale ainsi que de nombreuses missions à l'étranger (Afrique, Moyen Orient, Amérique centrale, Asie et Europe) en tant que spécialiste des installations dans la compression de gaz.

Il aime le sport mécanique, la navigation, le cyclisme et les voyages.

Il compte bien s'investir pleinement dans des actions portées collectivement par l'équipe « Bourg 2020 ».



BOURG-SAINT-ANDÉOL A FAIT SA RENTRÉE

Le 2 septembre dernier, 898 petits Bourguésans ont pris ou repris le chemin de l'école.

Comment la Ville de Bourg-Saint-Andéol agit-elle pour garantir aux enfants de bonnes conditions d'apprentissage, les accompagner vers la réussite et favoriser leur épanouissement ? Quelles sont les spécificités de son action envers les élèves ? De quels leviers dispose-t-elle pour encourager l'égalité des chances et n'oublier personne ?

Chiffres, projets, travaux, sport, citoyenneté, activités d'éveil, dispositifs dédiés pour les enfants en situation de fragilité... ÉTAT DES LIEUX BOURGUÉSAN.

DÉSORMAIS, CHAQUE ÉCOLE PORTE UN NOM!

287 enfants en maternelle et 611 au niveau élémentaire sont répartis sur les 4 groupes scolaires de la ville, avec en moyenne 18 enfants par classe.

L'école « Albertine Maurin » (nord): 187 élèves
3 classes maternelles (62 enfants)
8 classes élémentaires (125 enfants)

L'école « René Cassin » (centre): 193 élèves
3 classes maternelles (73 enfants)
5 classes élémentaires (120 enfants)

L'école « Simone Veil » (sud): 211 enfants
3 classes maternelles (62 enfants)
7 classes élémentaires (149 enfants)

L'école privée « Marie Rivier » : 307 élèves
4 classes maternelles (90 enfants)
9 classes élémentaires (217 enfants)

N.B.: pour information, les enfants scolarisés en collèges et lycées sur la ville sont au nombre de 1 719*.

*503 au collège Le Laoul, 536 au collège Marie Rivier et 680 à Marie Rivier (474 en LEGT et 206 en LEP).

« L'éducation est une priorité de la Ville et le restera. C'est l'un des plus gros postes de dépenses, souligne Alexandra Deve-Collette, adjointe aux affaires scolaires. La crise sanitaire a rappelé combien la scolarité est importante, tant pour les enseignements que pour l'éducation au sens large: vie en société, éveil... Nous avons la responsabilité de préparer l'avenir des enfants en mobilisant tous les moyens financiers et humains nécessaires, afin d'assurer le bien-vivre au sein des écoles.»



UNE PLACE POUR CHACUN, UNE PLACE POUR TOUS: DEUX CLASSES ULIS À BOURG-SAINT-ANDÉOL



Passerelle pour l'intégration des écoliers en situation de handicap et /ou de difficulté, le dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) permet d'adapter la scolarisation des élèves à chaque situation. En France, près d'un enfant sur 10 souffre d'un handicap de type trouble « dys » (troubles du langage oral et écrit, développement moteur, attention, hyperactivité...).

16 enfants à l'école Simone Veil et 13 à Marie Rivier bénéficient de cet accompagnement pédagogique et informatique pour les aider à progresser, au sein d'un environnement scolaire classique.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE PÉRISCOLAIRE: UN OUTIL DE COHÉRENCE, POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

Au pilotage: deux directrices, Magali Petit pour l'accueil multi-site sud et centre, diplômée du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) et Cécile Boscherini, pour le secteur nord.



Les accueils périscolaires proposés par la ville de Bourg-Saint-Andéol jouent un rôle social évident, compte tenu des temps de travail des parents. Ces accueils sont avant tout des lieux où se mêlent le plaisir, le jeu et le partage dans le respect des valeurs démocratiques, au sein d'un environnement sécurisé physiquement, moralement et affectivement.

Horaires, tarifs (selon quotient familial) et réservation sur: <https://www.bsa-ville.fr/bourg-saint-andeol/cantines-et-accueil-periscolaire.html> ou auprès du service scolaire au 04 75 54 33 08

OBJECTIFS: FAVORISER ET DÉVELOPPER

L'épanouissement individuel, l'équilibre, l'autonomie de l'enfant, l'apprentissage de la vie en collectivité, les rencontres inter-écoles et intergénérationnelles, la découverte du patrimoine.

Pour que chaque enfant trouve sa place et devienne un individu à part entière.

POUR DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE ET RENDRE PLUS ATTRACTIVES, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Des moyens conséquents ont été développés pour professionnaliser les services rendus par le périscolaire, afin qu'il ne se réduise pas à une simple « garderie ».

Avec des intervenants extérieurs: éveil musical, atelier musée en partenariat avec la commune de Saint Paul Trois Châteaux, initiation au yoga, atelier de jeux en bois, balades patrimoniales pour découvrir les trésors de la ville...

Avec les services municipaux et les animateurs: ateliers de fleurissement, création de jardins potagers, activités d'éveil, sensibilisation à l'environnement et au tri des déchets...



UN ENVIRONNEMENT SAIN ET APAISÉ

Il s'agit tout d'abord d'accueillir les élèves dans des bâtiments et un cadre adaptés, préservés, confortables et sécurisés. Dans cette optique, le « Plan école » se poursuit. Ce programme de rénovation et de construction se concrétise selon la logique suivante: mener des chantiers d'envergure et pérennes, école après école, sur l'ensemble des établissements scolaires publics, selon un échéancier qui prend en compte l'ampleur des travaux et les budgets induits.

Des diagnostics ont été établis pour en déterminer les modalités: consommation énergétique en lien avec l'ADEME, accessibilité, désimperméabilisation des cours et candidature au plan de relance numérique auprès de l'État.

EN PRIORITÉ:

LA RÉNOVATION COMPLÈTE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALBERTINE MAURIN

L'état des lieux

- Construction en 1960, sur une surface de 1 708 m²
- Chauffage au gaz naturel vétuste, sans régulateurs accessibles
- Murs de faible isolation (50 cm d'épaisseur)
- Toiture plate
- Plancher bas, dalle béton sur terre-plein
- Menuiseries partiellement remplacées par du double vitrage
- Bilan énergétique (chiffres 2019): 31 500 € de gaz et 6 000 € d'électricité (écoles maternelle et élémentaire)

DES TRAVAUX CONCERTÉS

Parce qu'une école est un lieu de vie collectif, les principaux utilisateurs ont leur mot à dire en matière d'aménagement spatial, fonctionnel et qualitatif. Des réunions de concertation ont régulièrement lieu afin de compléter le cahier des charges des travaux, de définir les besoins des utilisateurs (parents d'élèves, enseignants et personnel scolaire, en intégrant l'ensemble des contraintes quotidiennes de fonctionnement (ménage, accès, temps d'occupation des locaux, confort d'utilisation...))

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALBERTINE MAURIN... SE REFAIT UNE BEAUTÉ

RÉNOVATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- Amélioration de l'isolation des murs et changement des volets;
- Isolation de la toiture;
- Isolation des plafonds des préaux;
- Mise en accessibilité des rez-de-chaussée et des locaux communs (cantine, sanitaires...);
- Installation de systèmes de chauffage réglables;
- À l'étude: Isolation thermique
Froid: isolation par l'extérieur et isolation des planchers bas
Chaleur: casquettes, vitres teintées, stores intérieurs et extérieurs.

RÉHABILITATION INTÉRIEURE

- Éclairage adapté à chaque espace;
- Projet de création d'une salle d'ateliers (arts créatifs, sciences...);
- Mise en place de panneaux acoustiques;
- Réfection des peintures.



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Budget: 28 000 €

- Câblage de l'intégralité des locaux (coût: 10 000 €);
- Achat de matériels pour création de salles informatiques;
- Achat de matériels pour 8 classes, soit 136 élèves, étalé sur plusieurs années;

DÉSIMPERMÉABILISATION DES COURS D'ÉCOLES

Objectif: empêcher l'eau de pluie de ruisseler sur le bitume pour la rendre au milieu naturel et offrir un environnement plus vert aux élèves.

- Aménagement des préaux (ex: jeux grandeur nature en bois);
- Création de nouveaux espaces: jardins, panneaux baskets...;
- Augmentation du nombre d'assises (bancs, assises alternatives);
- Installation d'un sol souple;
- Ajout d'éclairages solaires d'appoint.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ (44 600 €)

- Cheminements extérieurs pour rejoindre le réfectoire commun pour les deux écoles maternelle et élémentaire (et suppression de la marche pour pose d'une rampe d'accès);
- Rampes d'accès au préau d'entrée et préau arrière;
- Création d'une place PMR sur le parking de l'école;
- Aménagement des escaliers intérieurs;
- Adaptation de la largeur et des passages aux portes des couloirs (y compris école maternelle);
- Aménagement de sanitaires adaptés PMR, y compris au niveau du préau arrière;
- Renforcement de l'éclairage: 8 points lumineux supplémentaires;
- Pose de signalétique adaptée.



LES CHANTIERS NE MANQUENT PAS...

Pour 2022,

École maternelle René Cassin

- Travaux dans les sanitaires;
- Réhabilitation du local réservé au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté);
- Pose de films sans tain « stop chaleur » sur les fenêtres;
- Installation de porte-vélos.

École élémentaire René Cassin

- Pose d'un brise-vue dans la cour;
- Remplacement des fenêtres.

École élémentaire Simone Veil

- Réparation de la toiture;
- Création d'une salle informatique complète.

École maternelle Albertine Maurin

- Installation d'un récupérateur d'eau, pour alimenter leurs jardins;
- Aménagement de rangements intérieurs.

... LES PROJETS POUR L'AVENIR NON PLUS !

Le « Forum »

La médiathèque prévue au sein du futur « Forum » devrait trouver place à proximité des établissements scolaires : écoles et collèges.

La sécurité aux abords des écoles

Suite aux inquiétudes des parents et des enseignants face à l'augmentation des incivilités aux entrées et sorties scolaires, un sondage a été effectué auprès des parents afin de trouver des solutions simples, qu'il s'agisse d'aménagement ou de présence humaine.

DES PREMIERES PISTES :

- Installer un système mécanique de fermeture d'accès devant l'école maternelle René Cassin et avenue Notre-Dame devant l'école Marie Rivier;
- Étudier la possibilité d'installer un « pedibus », ramassage scolaire pédestre, au sud de la rue des Horts, côté école Simone Veil;
- Trouver des solutions pour faire traverser les enfants.



UNE MOBILISATION AU QUOTIDIEN

La Ville n'a pas seulement en charge les bâtiments scolaires. Attentive à la santé des enfants, elle veille à la qualité nutritive de sa cantine.

L'école est un lieu privilégié pour aborder les différentes dimensions de l'alimentation (nutritionnelle, sensorielle, environnementale et écologique, culturelle et patrimoniale). Cette éducation transversale répond à la fois aux enjeux de santé publique, de responsabilité environnementale et de justice sociale.

POUR UNE RESTAURATION ET UNE PAUSE MÉRIDIENNE DE QUALITÉ

Le rôle social de la cantine scolaire ne doit pas être oublié. Outre l'accès à un repas équilibré et complet, la pause méridienne doit permettre aux enfants de bénéficier d'un lieu où l'apprentissage et la pédagogie ont toute leur place. Dès leur plus jeune âge, les enfants doivent apprendre l'équilibre alimentaire : cela passe par la variété des plats.

Un faible tarif et une qualité en voie d'amélioration

Les tarifs pratiqués dans les écoles de Bourg-Saint-Andéol défient toute concurrence*.

La municipalité souhaite améliorer la qualité gustative et nutritionnelle des repas. Une hypothèse serait de s'approvisionner à nouveau auprès de la cuisine centrale du collège Le Laoul, en profitant de l'extension de ses locaux pour monter en gamme (sous réserve de contrôler le coût du repas à l'unité pour les familles).

Depuis la rentrée 2021, la Ville a mis en place un système de **tarification sociale des repas, avec un prix fixé à 1 € pour les foyers les plus modestes (autres tarifs selon quotient familial, maximum : 3,70 € le repas)*



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ALIMENTAIRES

En partenariat avec l'Éducation Nationale, le service scolaire a servi, entre janvier et avril 2021, 1 426 petits-déjeuners équilibrés aux élèves de l'école maternelle Albertine Maurin.

Ce dispositif vise à instaurer un climat de confiance et de réussite pour tous. En favorisant une meilleure concentration, il permet d'améliorer les apprentissages scolaires.

Les petits-déjeuners sont offerts par la mairie, avec une participation financière de l'Éducation Nationale.



QUAND LES ÉCOLES BOURGUÉSANNES SE METTENT AU VERT

Alors que la notion de développement durable devient évidente, l'école joue plus que jamais un rôle essentiel dans la sensibilisation des futurs citoyens.

Sous l'impulsion municipale, les agents du service espaces verts s'engagent, en collaboration avec les enseignants et le personnel éducatif, sur des actions de sensibilisation à l'environnement. Innovantes, citoyennes ou ludiques, ces initiatives participent toutes à l'éveil et l'épanouissement des enfants.

JARDINONS À L'ÉCOLE!

Ateliers de jardinage, jardins « en lasagnes »... les actions citoyennes et pédagogiques concrètes se multiplient pour découvrir le cycle de vie, la richesse de la nature et l'écosystème en général.



À l'école maternelle Albertine Maurin, sur les conseils avisés d'Hugo Anton, enseignant, un espace de « convivialité », composé de bancs et de jardinières, dédié au partage et à la transmission, a été créé par la mairie. Il reçoit régulièrement la visite d'un agent municipal, venant initier les jardiniers en herbe aux bonnes pratiques.



Les agents du service espaces verts ont créé à l'école maternelle Simone Veil un potager recyclé « en lasagnes », à l'aide de cartons propres, de tontes d'herbe et de copeaux de platanes. Les enfants plantent et sèment ainsi fèves, pois, haricots et pommes de terre.



Moins de déchets à l'école, on a tous à y gagner!

Des poubelles de tri ont été installées dans l'ensemble des ensembles scolaires au printemps dernier, pour :

- **éduquer et sensibiliser** à la réduction de déchets et à la consommation responsable;
- lancer une dynamique **de prévention des déchets et de lutte contre les gaspillages** au sein de l'école.



Véritables acteurs de la communauté éducative, les agents de la Ville sont présents aux côtés des professeurs des écoles de l'Éducation Nationale, avec des missions tout autant variées qu'indispensables.

2 agents administratifs

Une responsable de service et un agent administratif

Elles gèrent le fonctionnement administratif du service et de ses agents au quotidien: plannings, remplacements, inscriptions, relations avec les enseignants et les parents d'élèves, cantine et périscolaire. Elles font le relais avec les institutions officielles (Académie, Éducation Nationale, CAF...).



13 ATSEM

(Agentes Territoriales Spécialisées des Écoles Maternelles)

Elles interviennent pendant le temps scolaire en appui des enseignants dans l'accueil et l'accompagnement sur les différents temps de la journée, contribuant ainsi au bon climat affectif des jeunes enfants. Chose suffisamment rare pour être soulignée: chaque classe dispose d'une ATSEM!



11 agents d'entretien

Elles réalisent le nettoyage et la désinfection des salles, meubles, sanitaires, avec du matériel et des produits adaptés, en l'absence des enfants.



5 cantinières

Elles assurent l'entretien du matériel et des ustensiles pour garantir de bonnes conditions d'hygiène. Elles réceptionnent les repas, les préparent pour le service et servent les enfants à table.



16 animatrices en périscolaire + 2 directrices périscolaire multi-site

Elles encadrent le temps périscolaire et favorisent l'épanouissement des élèves en organisant des activités ludiques, culturelles ou éco-citoyennes.





L'ART ET LA CULTURE OU COMMENT DÉCOUVRIR, ET ÉVEILLER LES SENS

Grâce à une programmation ambitieuse et éclectique, construite avec l'ensemble de ses partenaires, la Ville de Bourg-Saint-Andéol poursuit un unique objectif : permettre à tous les enfants de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire. Elle finance notamment des actions d'initiation musicale dans les écoles (80 heures pour les maternelles et 120 heures pour les classes élémentaires, à hauteur de 9 444 € annuels.

PETIT TOUR D'HORIZON DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE.

SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

Les fêtes approchent et la Ville, comme chaque année, gâte ses petits citoyens.

Rendez-vous cette année encore pour des spectacles offerts par la mairie à l'ensemble des élèves des écoles bourguésannes :

- **L'HISTOIRE DE PETITK** pour les 609 élèves des écoles élémentaires les 09 et 10 décembre 2021.
- **L'OURS ET LE ROITELET** par la Cie Emilie Valantin pour 287 enfants de classes maternelles le 14 décembre.



PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

Depuis une quinzaine d'années, la mairie propose un spectacle à destination des enfants (les 3-9 ans) lors des petites vacances scolaires. Une programmation aujourd'hui riche d'une cinquantaine de représentations, visant à développer la sensibilité et la curiosité artistique des enfants, par la poésie, le rêve et l'imagination.

Dernier spectacle gratuit en date : « le secret », kamishibai musical, le 27 octobre dernier au Foyer municipal.

« LA GRANDE LESSIVE »

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, "La Grande Lessive" est une manifestation culturelle internationale bi-annuelle qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous, en mars et en octobre. Chaque année, les enfants étendent leur « lessive » de dessins et les écoles de la ville se parent ainsi de mille couleurs !

« Claricello » : fantaisie musicale pour trio extravagant

« **Claricello** »*, c'est une boîte à musique, une mécanique poétique incarnée par trois lutins qui jaillissent avec tendresse et impertinence de leur cubes valises.

Les artistes tenaient à faire la « première » de ce spectacle jeune public à Bourg-Saint-Andéol. En dépit du contexte sanitaire complexe, deux séances ont pu être offertes par la Cascade aux élèves bourguésans le 2 avril 2021.

**coproduction Les Nouveaux Nez et Cie | Philharmonie du Luxembourg*

Le projet « Le vent brûle »

Ce spectacle, co-élaboré avec la Cascade et l'école Albertine Maurin, permettra aux enfants de CM des écoles de découvrir l'art du violoncelliste Eric Longsworth et de son metteur en scène Jean-Mary Feynerol.



FETE DE LA MUSIQUE 2021

Priorité aux enfants pour cette édition ensoleillée ! Au programme : rythme endiablé dans les écoles de la ville avec la Batuc'à Gogo et premières auditions publiques pour les jeunes talents d'Ardèche Musique et Danse.

LES ACADÉMIES D'ÉTÉ DE CORDES EN BALLADE ET VIVA'CUIVRES : Bourg-Saint-Andéol lieu privilégié des académies pour jeunes musiciens

Depuis 1999, le **Quatuor Debussy**, en parallèle du **Festival des « Cordes en ballade »** propose aux musiciens désireux de progresser dans la pratique des cordes de suivre son enseignement lors d'une Académie de musique de chambre, hébergée au sein du groupe scolaire Marie Rivier.

Des étudiants qui se sont notamment produits à l'école Albertine Maurin le 5 juillet dernier.

« **Viva'Cuivres** » a également élu domicile à Bourg-Saint-Andéol cette année pour la toute première édition de son Académie d'été : des enseignements, des concerts et des récitals autour des instruments à cuivre du 31 juillet au 7 août dernier, sous le parrainage du prestigieux euphonium Bastien Baume.



Les adolescents : un public à reconquérir

Succès pour les ateliers de « Human Beatbox » de David Bleu, qui tout au long du mois d'octobre a initié les adolescents à l'art de l'illusion sonore : « tchak, tsss, pfff... » ou comment imiter, avec sa seule bouche, les instruments à la perfection. Des ateliers clôturés par un concert le 29 octobre dernier au parc Pradelle.

Un événement SMAC 07.



À LA DÉCOUVERTE DE L'ART DE LA PHOTOGRAPHIE

Voyage initiatique au mois de septembre dernier pour les élèves des écoles bourguésannes, venus découvrir l'exposition de photographies et céramiques de Marie-Hélène Clauzon, au Château Pradelle. Une visite qui leur a permis de découvrir la beauté et la poésie d'un potager décliné en mode artistique et humoristique.

Visite surprise à l'école de « Madame Françoise »

Madame Françoise est un phénomène : elle a tout oublié, elle a perdu la mémoire, elle n'a plus d'argent et elle veut s'échapper d'un monde où tout est devenu spectacle. Madame Françoise est venue à quatre reprises rendre une visite surprise aux enfants aux mois d'avril et mai derniers. L'ont-ils oubliée ?

**production Les Nouveaux Nez et Cie*

CONCERT DE FIN D'ANNÉE | ARDÈCHE MUSIQUE ET DANSE

Les 40 musiciens de l'Orchestre symphonique du Conservatoire Ardèche Musique et Danse, composé des élèves ardéchois et de leurs enseignants, ont joué leur spectacle de fin d'année au Château Pradelle le 2 juillet dernier, sous la direction de Thierry Comte.



LE SPORT, UNE PRATIQUE FONDAMENTALE POUR LA JEUNESSE

L'éducation sportive contribue à promouvoir le respect de l'éthique et des valeurs humanistes. Elle donne du sens au « vivre ensemble » et joue un rôle déterminant dans l'apprentissage de la vie associative. Elle participe pleinement à la préservation de la santé et de l'intégrité physique des élèves. C'est un atout important pour l'égalité des chances et la formation citoyenne des jeunes.



La mairie met à disposition gratuitement ses 12 installations sportives à destination des 28 associations locales regroupant près de 3000 licenciés. Par ailleurs, chaque jour ouvert, environ 600 scolaires utilisent les différents espaces sportifs. Pour le gymnase Piéri et l'Espace Multisports, 76 % du temps utilisable est ainsi occupé du lundi au vendredi.

UNE POLITIQUE SPORTIVE ENGAGÉE

Le service municipal des sports a pour mission d'encourager et de promouvoir la pratique sportive locale, d'enseigner les activités physiques et sportives et de gérer les installations sportives municipales. Il gère leur mise à disposition auprès des écoles et associations pour les entraînements et les différentes disciplines de leurs jeunes adhérents.

L'ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Afin de favoriser la pratique sportive, la Ville de Bourg-Saint-Andéol apporte un important soutien à la formation dans le cadre scolaire.

Le service des sports missionne des **intervenants sportifs diplômés, qui se rendent dans les écoles** afin d'aider les enseignants dans la pratique de l'Éducation Physique et Sportive pour leurs élèves de primaires et de grandes sections de maternelles. À ce titre, le propre responsable du service des sports intervient pour le compte du club de football et comme maître-nageur pour l'activité scolaire « piscine ».

Des cycles sportifs pour chaque école

Chaque année scolaire, les établissements choisissent 2 activités parmi un panel d'activités proposées par les clubs bourguésans (rugby, football, vélo, tennis et gymnastique). Cela équivaut à environ **600 heures par an, financées par la mairie, pour un budget total de 14 000 €.**

Par ailleurs, la Ville prend aussi en charge, pour chaque groupe scolaire public, l'organisation d'un « cycle piscine » pour deux classes. Cela inclut le transport des élèves ainsi que la mise à disposition d'un encadrant spécialisé.

Budget: 5 000 €



LES PRIM'CROSS tous champions!

Le service des sports, en collaboration avec le service enfance / jeunesse de la Communauté de Communes DRAGA, fédère l'ensemble de la communauté éducative locale en organisant un grand cross inter-écoles. Chaque année (hors contexte Covid), ce sont plus de 500 enfants qui se retrouvent pour une grande journée de compétition chaleureuse et festive.



DE L'ÉVÉNEMENTIEL POUR LES JEUNES

Outre un partenariat associatif fort pour une vingtaine de manifestations exceptionnelles annuelles, des animations sportives d'envergure sont organisées pour les enfants et les adolescents.

Derniers exemples en date: tout récemment, dans le cadre du passage du Tour de France le 8 juillet dernier, avec un show « **AcroBike** » et une **animation biathlon**, en partenariat avec « ALL VELO » de Bourg-Saint-Andéol.

En projet: **l'organisation d'une « Journée Olympique »** pour 2022, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif 07 et le collège Le Laoul.



Les conventions entraîneurs

Sept clubs sportifs bourguésans – le Sportif Club Bourguésan, le Tennis Club Bourguésan, le Rugby Club Bourguésan, la Lame de Bergoïata, le Sporting Club Bourguésan, le Canoë Kayak Club Bourguésan et l'Union Cycliste d'Ardèche Méridionale bénéficient d'un accompagnement financier par la commune pour les aider à professionnaliser leur activité.

Cette aide annuelle, d'un montant global de 21 000 €, est formalisée par une convention dont l'objectif est de renforcer l'attractivité du club, en misant sur la qualité de ses prestations.



AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, ON EST PLUS GRAND!

Grâce au conseil municipal des enfants, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la commune vont devenir partie prenante de la vie démocratique locale... Nul doute qu'ils vont nous surprendre!

L'OBJECTIF?

Que l'enfant devienne acteur à part entière de sa commune.

Les jeunes élus définiront eux-mêmes les thèmes sur lesquels ils souhaitent travailler et les projets qu'ils porteront.

Leur mandat, d'une durée de 2 ans, leur permettra de découvrir le fonctionnement des institutions et de la démocratie, en fonctionnant comme le Conseil municipal « traditionnel », avec une campagne électorale, des élections, des travaux en groupe de travail, des réunions en séances plénières et des votes.



UNE ÉLECTION INÉDITE À BOURG-SAINT-ANDÉOL

Le 11 octobre, tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 des 4 groupes scolaires de Bourg-Saint-Andéol se sont présentés tout au long de la journée en mairie, en salle du conseil, afin de déposer leur bulletin de vote dans les urnes électorales.

Le but: élire, parmi la cinquantaine de candidats officiels, les 16 conseillers (4 enfants par école) du Conseil Municipal des Enfants qui siégeront... aux côtés des grands.



Ces élections se sont déroulées dans les règles de l'art, après une forte campagne de sensibilisation menée par les enseignants et le service scolaire, avec affiches électorales, professions de foi et éveil à la citoyenneté.

Avec un taux de participation « record » de 99 %, pour un total de 387 enfants votants, les 16 sièges à pourvoir ont facilement trouvé preneurs.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS A ÉTÉ OFFICIELLEMENT INVESTI LE 19 OCTOBRE 2021 : UN MOMENT JOYEUX ET SOLENNEL!

Chaque nouvel élu a reçu son écharpe tricolore, symbole de son entrée au CME, des mains du Maire, Françoise Gonnet Tabardel, de son 1er adjoint, Patrick Guérin et d'Alexandra Deve-Collette, adjointe au Maire aux affaires scolaires.

Chacun a participé à la rédaction d'une charte déontologique que tous s'engagent à respecter.

UNE DÉMARCHE DÉMOCRATIQUE ET RÉPUBLICAINE

- ✓ pour ouvrir un espace de liberté et d'action à ces jeunes Bourguésans, en leur permettant de réfléchir, de travailler et de construire ensemble des projets d'intérêt général;
- ✓ afin d'intégrer leurs besoins dans la mise en place de la politique communale;
- ✓ pour former des citoyens de demain: responsables, actifs et tolérants...

Félicitations aux nouveaux jeunes élus!

École Simone Veil:

Tya Surel-Bobant (CM2), **Manon Recouvrot** (CM1), **Lana Amiot** (CM2) et **Safaa Saïd** (CM2).

École René Cassin:

Ezia Richard (CM2), **Indy-Lou Giner** (CM2), **Léa Métivier** (CM2), **Mohamed-Amine Melliti** (CM2).

École Albertine Maurin:

Salim El Yazidi (CM2), **Yousfine El Yazidi** (CM2), **Mouna Mahfoudi** (CM1), **Myriam Harim** (CM1).

École Marie Rivier:

Romain Daures (CM2), **Tilyo Boulard** (CM2), **Benjamin Pommier** (CM2), **Amandine Dumur-Chareyre** (CM1).

Élus référents du CME: Alexandra Deve-Collette, adjointe aux affaires scolaires, Emmanuelle Brenière, Wendy Schuschitz et Nicole Hugues, conseillères municipales.



L'ENFANCE | JEUNESSE, C'EST QUOI À BOURG-SAINT-ANDÉOL ?

La Communauté de communes DRAGA met en œuvre une politique Petite Enfance-Enfance-Jeunesse adaptée à la diversité des besoins des familles. Entre mission d'accueil du jeune enfant, espace de rencontres et d'échange pour les parents, espaces de socialisation, de loisirs et d'activités, en passant par des lieux d'accompagnement des adolescents, les familles peuvent trouver une réponse à leurs besoins.

LE CENTRE DE LOISIRS

300 enfants à l'accueil de loisirs
175 jeunes sur le local « jeunes »
Quai Tzélépoglou | 6 animateurs permanents

L'orientation et la stratégie éducative de la Communauté de communes DRAGA: « Assumer les responsabilités en conduisant les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social ».

Pour ce faire, de multiples partenariats se nouent avec les clubs, associations locales: Bourgs en transition, Tennis club bourguésan, La Cascade » etc., et des actions communes sont portées conjointement avec les services municipaux (culture, sport...).

Les enfants bourguésans représentent 75 % de la population globale des jeunes fréquentant le centre de loisirs de Bourg-Saint-Andéol.

Concernant les adolescents, outre l'action pour l'animation du local jeunes de Bourg-Saint-Andéol, beaucoup de projets sont portés « hors les murs », notamment avec les établissements scolaires: des animations qui ont lieu pendant le temps de pause méridienne aux collèges Le Laoul et Marie Rivier.

La Communauté de communes DRAGA intervient également en matière de prévention contre l'exclusion et travaille activement en faveur des jeunes en difficulté, en lien avec la Mission locale, l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte, ainsi qu'avec des associations de réinsertion telles que « ARCHER 07 » et « AIME ».



LA CRÈCHE associative

« Les Mistouflets » | 30 places

La dernière phase de travaux de la crèche de Bourg-Saint-Andéol s'est terminée en 2020, au terme d'un vaste chantier de rénovation thermique du bâtiment ayant consisté au traitement des façades et changement des menuiseries. S'y sont ajoutés:

- La mise aux normes de l'éclairage, des sanitaires, des salles de changes;
- Le rafraîchissement des peintures intérieures;
- Le changement de l'ensemble des luminaires;
- L'amélioration acoustique par pose de dalles au plafond;
- La mise en accessibilité: rampe PMR;
- La construction d'un abri pour poussette.

Coût total pour la CC DRAGA : 126 300 €



« AGIR ENSEMBLE ET AUTREMENT » - Groupe de la majorité

« Les élus fourmillent d'idées » titrait récemment le Dauphiné Libéré.

Mais qu'est-ce qu'une idée ? Il y en a de géniales, de mauvaises, d'utopiques, et de très personnelles. Qui n'en a pas ? Nous pensons qu'une bonne idée, c'est d'abord une idée partagée, et c'est pour cela que nous pratiquons la concertation, en permanence et aussi large que possible. Peu en importe l'origine, l'important c'est qu'elle soit vivante, mûrie, enrichie, ajustée, passant de l'un à l'autre jusqu'à devenir une évidence.

C'est une idée qui trouve sa place dans une vision globale, à long terme, pour l'intérêt du plus grand nombre, et c'est pour cela que nous avons candidaté dans la démarche «Petites Villes de Demain » : cela permet à la ville de bénéficier d'expertises dans les domaines majeurs que sont l'urbanisme, l'environnement, l'économie, et d'obtenir des aides financières. C'est une idée à la fois cohérente avec les stratégies territoriales et ancrée dans notre patrimoine local en prenant en compte ses spécificités historiques, culturelles, environnementales, humaines. Et c'est avant tout une idée réaliste et réalisable : il ne suffit pas de «yaca» et «fauk'on», il faut **travailler** pour préciser l'objectif final, évaluer le bénéfice, définir la faisabilité, ce qui passe par l'élaboration de plans d'actions, la quantification de moyens techniques, humains, financiers, la recherche de partenaires et d'opportunités, l'obtention d'aides de différentes natures.

Une bonne idée, c'est une idée qui se concrétise pour le bénéfice de tous, sans peser sur la fiscalité locale. Alors oui, il y a sur Bourg-Saint-Andéol une véritable fourmière d'idées, certaines deviendront rapidement réalité, d'autres prendront plus de temps, ou dans certains cas s'éteindront, rattrapées par d'autres évolutions. C'est toute cette dynamique qui caractérise une gestion municipale saine, réaliste, et transparente.

« BOURG ENSEMBLE » - Groupe de l'opposition

CONSTAT... « La belle endormie » nommée ironiquement par la tête de liste de « bourg 2020 » est aujourd'hui mise à mal.

Les réalisations des 2 derniers exercices tout droit sorties de notre « fameux catalogue de La Redoute », dédaigneusement baptisé par Mme Le Maire !

Ses idées de réalisations sortent du programme de « Poursuivre ensemble » sinon notre Bourg serait tombé en totale léthargie.

Pas de projet innovant pour notre ville : développement économique à l'arrêt sans projet, plus de 1 M € moyen terme pour réhabiliter 8 000 m2 de l'ancien Intermarché, obligation de s'installer en centre-ville : non adapté aux besoins et souhaits de la population.

Le PLUiH en réflexion ne permettra pas, en l'état, à la ville de se développer et ne répondra pas aux besoins des Bourguésans.

Difficile de trouver des terrains constructibles à Bourg, l'avenir est fort préoccupant.

Comment atteindre les objectifs de développement sans projets, les petites communes du canton tirent parti du manque de dynamisme de l'équipe dirigeante en place.

Le projet d'ascenseur de la mairie : une verrière à l'arrière du bâtiment. Notre projet architectural et moins onéreux a été abandonné.

Réjoignons-nous des réalisations qui faisaient partie de notre projet municipal : réfection des rues de Tourne et Neuve, passage piétonnier avenue de Tourne vers le parc Pradelle, projet du Parking Quai Fabry aussi retenu par la nouvelle équipe, aménagements des espaces sportifs, remplacement des luminaires de la ville...

Ressortez notre projet municipal 2020, l'équipe municipale actuelle à cours d'imagination y puise ses idées ! ...





MAGALI PETIT

**Directrice de l'accueil périscolaire multi-site | Écoles Simone Veil et René Cassin
« S'OCCUPER ET SE PRÉOCCUPER DES ENFANTS »**



Depuis presque trente ans, Magali évolue et travaille dans le domaine des relations humaines. Après des années de scoutisme et d'actions en centre de loisirs, elle s'oriente tout naturellement, pendant une dizaine d'années, vers l'assistance aux personnes âgées.

Elle y conforte non seulement son sens de l'organisation, ses talents d'animation mais aussi son empathie, son sens de l'écoute et surtout sa bienveillance.

C'est dans les années 2000 qu'elle intègre les effectifs de la mairie de Bourg-Saint-Andéol après avoir passé son CAP petite enfance.

L'obtention du concours d'Agent Territorial Spécialisé dans les Écoles Maternelles (ATSEM) signe son entrée à l'école Simone Veil il ya maintenant 6 ans. En 2020, elle obtient le Brevet Professionnel Jeunesse Éducation Populaire et Sport (BPJEPS). La municipalité la conforte dès lors dans sa fonction actuelle de directrice de l'accueil périscolaire pour les secteurs scolaires centre et sud de Bourg-Saint-Andéol.

En trois mots, comment décririez-vous votre rôle ?

« Je vais dire, bienveillance, organisation, sécurité. La bienveillance envers les enfants, leur proposer un environnement serein et chaleureux, dans lequel ils se sentent en confiance pour s'épanouir pleinement.

L'organisation, la supervision des équipes. Motiver les animateurs, les accompagner pour monter et mener à bien des projets.

La sécurité, avec l'élaboration et la mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sécurité (en cas d'alerte incendie, inondation, accident chimique ou attentat), mais aussi avec ces derniers temps la gestion des divers protocoles sanitaires que nous devons appliquer pour garantir le bien-être de chaque enfant, des familles, et de l'ensemble de l'équipe. »

Comment se déroule votre journée de travail ?

« Du temps avec les enfants, sur les animations, les échanges, la gestion de toutes les tâches administratives. Mise en application des protocoles sanitaires, commandes de matériel, relation avec les équipes d'enseignants, répondre aux demandes des parents ou des animateurs... En résumé, vérifier que tout est en place et que tout fonctionne. »

Quels sont les animations / projets... que vous allez mettre en place cette année ?

« En accord avec les animateurs et le service scolaire de la mairie, nous avons mis en place cette année une thématique d'animations pédagogiques sur le thème « Le musée s'invite à l'école ». Concrètement, chaque école conduit ses animations : « Halloween », « Magie de Noël », « Patrimoine », « Thème surprise », tout au long de l'année, pour finir par une restitution sous forme d'expositions rétrospectives, dans une salle de l'école transformée pour l'occasion en musée. J'aimerais aussi beaucoup travailler sur l'intergénérationnel et développer la transmission entre les élèves et les personnes âgées. »



De quoi êtes-vous la plus fière ?

« Indéniablement, d'avoir réussi, avec l'aide de tous mes collègues, à amorcer un changement inédit. Le périscolaire n'est plus une garderie; il accueille désormais les élèves avec un projet éducatif qui place l'enfant et ses besoins au cœur du système. Notre système périscolaire est ambitieux, parce qu'il ne propose pas de la suractivité ou de l'occupationnel mais parce qu'il répond aux besoins et aux problématiques des enfants dans leur quotidien. Il leur permet de trouver leur place, quel que soit leur niveau social ou intellectuel, et leur permet d'être acteurs de leurs activités et - je l'espère - de leur vie future ! »